

Liberté Égalité Fraternité



DOSSIER DE PRESSE

#IVAL2020

Les Indicateurs de Valeur Ajoutée des Lycées (IVAL) de l'académie de Grenoble

Les indicateurs de performance des lycées permettent de mesurer l'accompagnement à la réussite des élèves qu'ils accueillent jusqu'au baccalauréat, à partir des résultats d'un lycée par rapport à ceux des établissements comparables au plan national. Ces indicateurs proposent une appréciation relative de la valeur ajoutée du lycée en tenant compte, des résultats au baccalauréat, du parcours scolaire de l'élève, de l'offre de formation et des caractéristiques des élèves en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée en seconde.

Définitions

Pour chaque indicateur, la valeur ajoutée de l'établissement est la différence entre le taux constaté (1) de l'établissement et le taux attendu (2). Elle traduit la contribution de l'établissement à la réussite scolaire. Si la valeur ajoutée est positive, on peut penser que le lycée a apporté à ses élèves plus que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté l'établissement moyen.

- (1) Les taux constatés correspondent à la valeur observée d'un indicateur.
- (2) Les taux attendus estiment la valeur que prendrait un indicateur si, en moyenne, les élèves du lycée réussissaient au baccalauréat ou y accédaient comme tous les élèves de mêmes âge, origine sociale, sexe et niveau scolaire à l'entrée en seconde, et scolarisés dans des établissements présentant les mêmes caractéristiques en termes de population accueillie (âge, niveau scolaire moyen à l'entrée en seconde, sexe, origine sociale). Les taux attendus sont calculés à partir des résultats des lycéens de la France entière.

Le taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat évalue, pour un élève de seconde, de première ou de terminale, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, quel que soit le nombre d'années nécessaires.

Le taux de réussite au baccalauréat rapporte le nombre d'élèves du lycée reçus au baccalauréat au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

Le taux de mentions au baccalauréat se calcule de la même manière. Il rapporte la proportion de ceux qui ont obtenu une mention (assez bien, bien ou très bien) parmi les élèves présents à l'examen.

Les IVAL sont un ensemble d'indicateurs construits pour cerner la réalité complexe et relative de l'action des lycées pour accompagner leurs élèves jusqu'au baccalauréat. Ce sont des outils utiles à la définition d'une politique éducative et pédagogique d'un établissement ou d'un territoire.

Des objectifs et des outils au service de la réussite des élèves

Les IVAL permettent de rendre compte des résultats du système. Outil de pilotage et d'évaluation des établissements à destination de divers acteurs (chefs d'établissements, inspecteurs, directeurs académiques départementaux, recteurs...), les IVAL leur permettent, en appréciant les résultats des établissements dont ils ont la responsabilité, d'orienter leurs stratégies éducatives à l'échelle d'un établissement ou de l'académie. Les IVAL participent à l'auto-évaluation des établissements en dépassant les simples taux de réussite des établissements.

L'analyse des IVAL permet de mieux définir les actions à mettre en œuvre pour répondre aux ambitions des élèves d'obtenir le baccalauréat et de construire les compétences nécessaires à leur parcours dans l'enseignement supérieur ou à l'insertion professionnelle en les accompagnants au mieux dans la réussite de cet objectif. Cet outil est utilisé dans le but de réduire les inégalités entre les origines sociales, le sexe et le lieu de résidence de l'élève.

Les établissements ont, en 2020, année marquée par la crise sanitaire, travaillé à réduire le décrochage scolaire de leurs élèves en cours de scolarité et accompagné dans des circonstances exceptionnelles chaque élève dans son parcours jusqu'à l'examen, essentiel dans le cadre de l'insertion dans sa vie professionnelle.

L'académie de Grenoble est parvenue à réaliser cet objectif, en conduisant 98,7 % des élèves de la voie générale, 95,4 % des élèves de la filière technologique et 90,3 % des élèves de lycées professionnels au diplôme. Ces résultats, proches des résultats des années antérieures, sont le fruit d'un travail d'harmonisation très finement réalisé par les équipes pédagogiques. Les modalités retenues dans le contexte sanitaire de 2020 étaient celles du contrôle continu pour la délivrance du diplôme.



Exemple d'utilisation des indicateurs : 5 familles d'établissements

Les lycées sont répartis en cinq familles, compte tenu de leur valeur ajoutée au taux de réussite et au taux d'accès au baccalauréat :

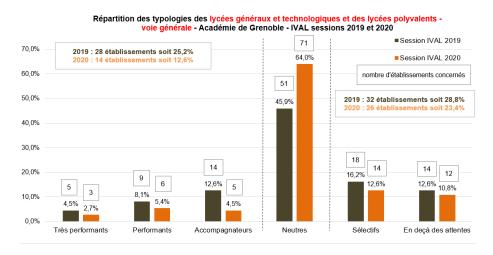
- Les lycées « neutres » dont les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès sont égales ou comprises entre 3 et + 3 points pour les lycées proposant un enseignement général et technologique et entre 5 et + 5 points pour les lycées proposant un enseignement professionnel. Ces établissements accompagnent leurs élèves avec la même réussite que les autres établissements aux caractéristiques identiques. La réussite attendue et la réussite constatée sont cohérentes.
- Les établissements « accompagnateurs » pour lesquels la valeur ajoutée au taux de réussite est négative, celle au taux d'accès positive et qui ne font pas partie des établissements neutres. Ce sont des lycées qui accompagnent mieux leurs élèves jusqu'au baccalauréat que la moyenne des établissements identiques.
- Les lycées « très performants » et « performants », dont les deux indicateurs de valeurs ajoutées sont positifs, et qui n'appartiennent pas à la famille précédente. Ce sont des lycées qui proposent un fort accompagnement des élèves de la seconde jusqu'au diplôme, dont les résultats attendus sont largement dépassés par les résultats constatés.
- Les établissements « sélectifs » qui présentent une valeur ajoutée au taux de réussite positive et une valeur ajoutée au taux d'accès négative sans appartenir à la classe des lycées neutres. Ce sont des lycées qui font davantage réussir leurs élèves que la moyenne mais les élèves poursuivent en moins grand nombre leur cursus jusqu'au diplôme.
- Les lycées « en-deçà des attentes » présentent des indicateurs de valeurs ajoutées. Ces lycées cumulent une moins bonne réussite de leurs élèves que la moyenne des établissements similaires.

Performance des lycées proposant un enseignement général et technologique

La performance des lycées proposant un enseignement général et technologique est étudiée ici en croisant la valeur ajoutée du taux de réussite et celle du taux d'accès de la seconde au baccalauréat afin de fournir une image la plus juste possible de l'accompagnement des lycées de l'académie.

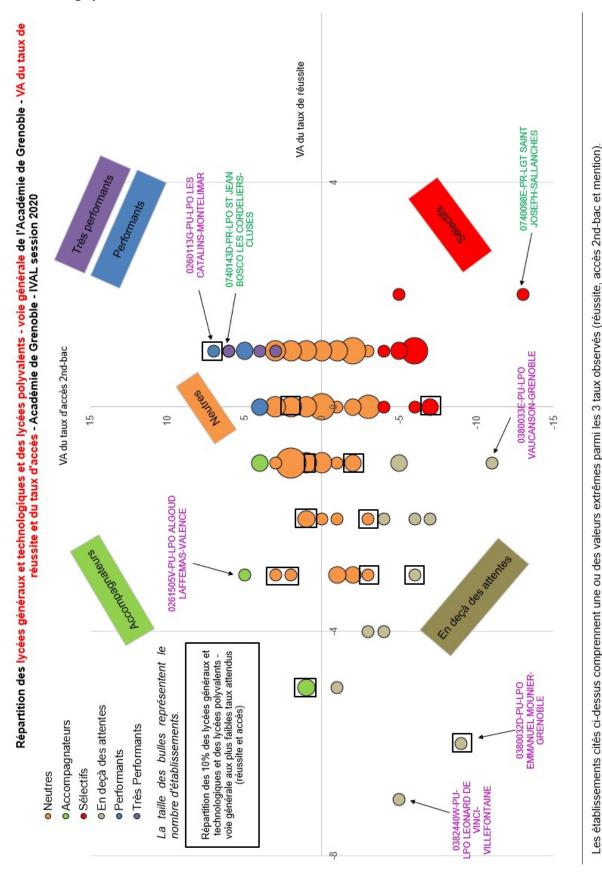
En 2020, 111 lycées publics et privés sous contrat de l'académie proposant un enseignement général et technologique sont répartis selon les cinq familles d'établissements :

- Dans la classe des lycées « très performants » et « performants »,
 9 établissements sont recensés, soit 8% des lycées, contre 13% des lycées en 2019 et 9% en 2018.
- Dans la famille des lycées « accompagnateurs », on trouve 5 établissements, soit 5% du total des lycées de l'académie, contre 13% en 2019 et 3% en 2018.
- Au sein des lycées « sélectifs » on retrouve 14 établissements, soit 13% des lycées de l'académie cette année, contre 16% des lycées en 2019 et 6% des lycées en 2018.
- Dans la classe des lycées « neutres », on trouve 71 lycées, soit 64% des lycées de l'académie, contre 46% en 2019 et 68% un an plus tôt. Ces lycées ont, quel que soit l'indicateur de performance, des valeurs ajoutées comprises entre - 3 et + 3 points.
- Enfin, dans la famille des lycées « en-deçà des attentes », 12 établissements sont recensés, soit 11% des lycées de l'académie, contre 13% des lycées en 2019 et 15% des lycées en 2018.



Les lycées ne présentant pas suffisamment de candidats (moins de 50 élèves) au baccalauréat ne sont pas pris en compte dans le classement : le lycée privé Saint Louis à Crest et le lycée privé Sainte Croix des Neiges à Abondance ne sont donc pas pris en compte cette année.

Schéma 1 : performance croisée des lycées proposant un Enseignement général et technologique au baccalauréat 2020

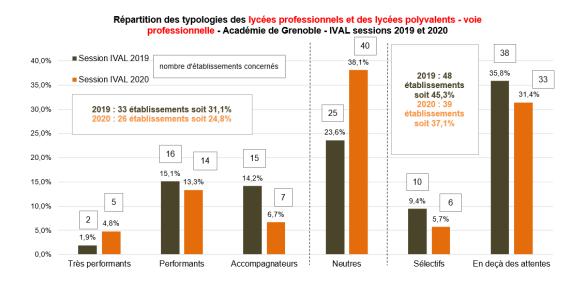


Performance des lycées proposant un enseignement professionnel

La performance des lycées proposant un enseignement professionnel est étudiée, ici, en croisant les valeurs ajoutées des taux de réussite et d'accès de la seconde au baccalauréat.

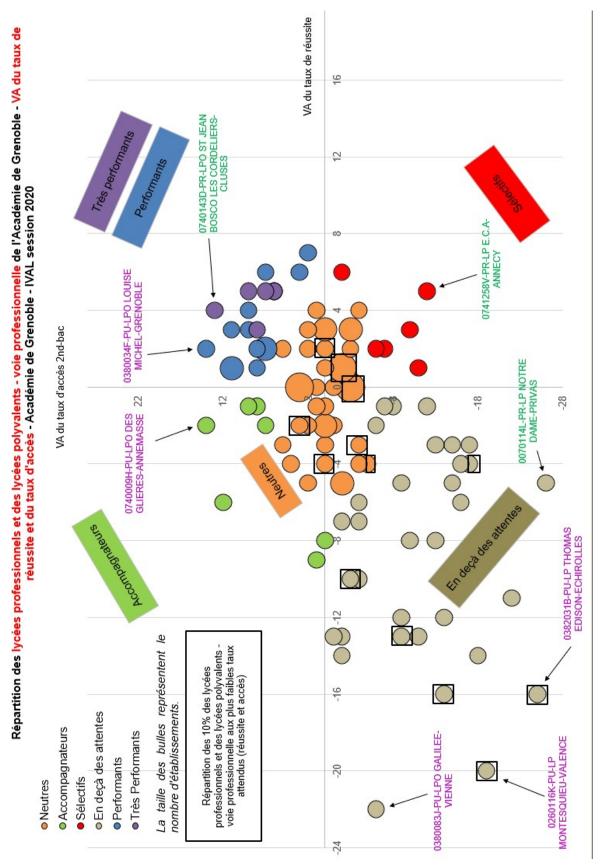
En 2020, 105 lycées publics et privés sous contrat proposant un enseignement professionnel, sont répartis selon les cinq familles d'établissements :

- Dans la classe des lycées « très performants » et « performants », 19 établissements sont recensés, soit 18% des lycées, contre 16% des lycées en 2019 et 14% en 2018.
- Dans la famille des lycées « accompagnateurs », on trouve 7 établissements, soit 7% du total des lycées de l'académie, contre 14% en 2019 et 13% en 2018.
- Au sein des lycées « sélectifs » on retrouve 6 établissements, soit 6% des lycées de l'académie cette année, contre 9% des lycées en 2019 et 9% des lycées en 2018.
- Dans la classe des lycées « neutres », on trouve 40 lycées, soit 38% des lycées de l'académie, contre 24% en 2019 et 27% un an plus tôt. Ces lycées ont, quel que soit l'indicateur de performance, des valeurs ajoutées comprises entre - 5 et + 5 points.
- Enfin, dans la famille des lycées « en-deçà des attentes », 33 établissements sont recensés, soit 31% des lycées de l'académie, contre 36% des lycées en 2019 et 36% des lycées en 2018.



Les lycées ne présentant pas suffisamment de candidats (moins de 20 élèves) au baccalauréat ne sont pas pris en compte dans le classement : le lycée professionnel privé Bordier à Grenoble, le lycée professionnel privé François Verguin au Péage de Roussillon et le lycée polyvalent public du Grésivaudan à Meylan (voie professionnelle) ne sont donc pas analysés cette année.

Schéma 2 : performance croisée des lycées proposant la voie professionnelle au baccalauréat 2020



Les établissements cités ci-dessus comprennent une ou des valeurs extrêmes parmi les 3 taux observés (réussite, accès 2nd-bac et mention).

Focus sur quelques établissements de l'académie

Ardèche

Secteur	Catégorie	Nom	Commune	IVAL 2020
Public	GT	Lycée Xavier Mallet	Le Teil	Performant
Public	LP	Lycée Le Cheylard	Le Cheylard	Très performant
Privé	LP	LP Marc Seguin	Annonay	Très performant

Drôme

Secteur	Catégorie	Nom	Commune	IVAL 2020
Public	GT	Lycée Les Catalins	Montélimar	Performant
Public	LP	Lycée Henri Laurens	Saint Vallier	Performant
Privé	LP	LP Notre Dame Des Champs	Romans Sur Isère	Performant

Isère

Secteur	Catégorie	Nom	Commune	IVAL 2020
Public	GT	Lycée Ella Fitzgerald	Saint Romain en Gal	Performant
Privé	GT	Lycée Sainte Cécile	La Cote Saint André	Performant
Public	LP	Lycée Louise Michel	Grenoble	Performant

Savoie

Secteur	Catégorie	Nom	Commune	IVAL 2020
Public	GT	Lycée Ambroise Croizat	Moutiers	Très performant
Public	LP	Lycée Ambroise Croizat	Moutiers	Très performant

Haute-Savoie

Secteur	Catégorie	Nom	Commune	IVAL 2020
Privé	GT	Lycée Demotz de la Salle	Rumilly	Très performant
Public	LP	Lycée Anna De Noailles	Evian Les Bains	Performant
Privé	LP	Lycée St Jean Bosco	Cluses	Très performant

*GT : lycée d'enseignement général et technologique

**LP: lycée professionnel



Liberté Égalité Fraternité

Rectorat de l'académie de Grenoble

7 Place Bir Hakeim, 38000 Grenoble Web http://www.ac-grenoble.fr/ Twitter https://twitter.com/acgrenoble

Contact Presse

Cécile Cornillet 06 14 05 52 68 presse-com@ac-grenoble.fr



© Rectorat de l'académie de Grenoble

Edition: mars 2021

Directrice de la publication : Hélène Insel